



groupe 

SMART SOLAR

*La solution globale pour les
communautés d'autoconsommation*



Une communauté d'autoconsommation offre l'avantage d'optimiser la consommation de l'énergie d'origine locale et renouvelable. Suite à l'adoption par le peuple de la Stratégie énergétique 2050, les propriétaires d'installations photovoltaïques peuvent désormais consommer et partager l'électricité produite sur leur propre toit avec leurs voisins ou copropriétaires, créant ainsi une communauté d'autoconsommation.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Une installation photovoltaïque est l'élément central de la communauté d'autoconsommation. L'objectif est de distribuer l'électricité d'origine solaire aux membres de la structure : propriétaires fonciers ou en PPE, ainsi que locataires. Les bâtiments - immeubles ou maisons mitoyennes - prenant part à la communauté doivent se trouver sur une parcelle foncière identique ou contiguë.

SOUTIEN LORS DE LA CONSTRUCTION OU RÉNOVATION D'UN IMMEUBLE

L'efficacité énergétique est un facteur clé du succès d'un projet immobilier. La mise en place d'une installation photovoltaïque et d'une communauté d'autoconsommation fait désormais partie des scénarios de tout propriétaire. Toutefois, une telle organisation demande du savoir-faire et des ressources, tant techniques qu'administratives. Groupe E innove dans le domaine en proposant sa solution **Smart Solar** qui facilite la création et la gestion d'une communauté, avec une vision globale et un interlocuteur unique.

LES AVANTAGES POUR LES PROPRIÉTAIRES ET LEURS LOCATAIRES

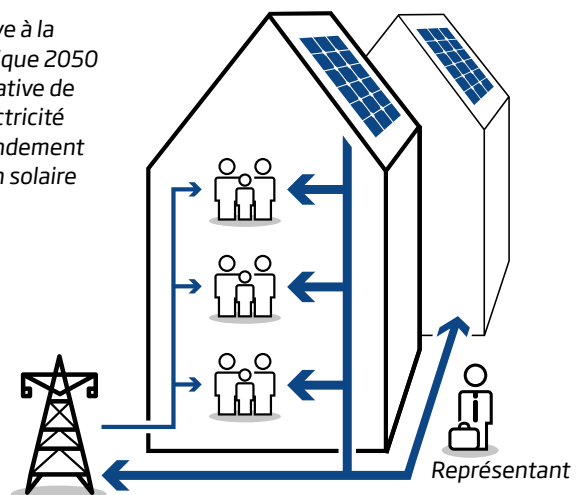
L'installation de panneaux photovoltaïques est une initiative autant écologique qu'économique. En effet, en créant une communauté d'autoconsommation, le retour sur investissement est amélioré en revendant l'électricité ainsi produite directement aux habitants de l'immeuble, sans coûts de transport de l'énergie. Le consommateur final profite ainsi d'une baisse de sa facture d'électricité, qu'il soit propriétaire ou locataire.

En plus des avantages pécuniaires, la création d'une communauté d'autoconsommation est également un bon moyen pour promouvoir les efforts consentis en faveur d'une énergie renouvelable locale, un plus pour l'image.

DEVENEZ UN ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En tant que régie, propriétaire immobilier ou représentant d'une PPE, vous êtes un acteur précieux de la transition énergétique. Consommer directement l'électricité produite sur le toit de votre immeuble vous offre de nombreux avantages, à vous ainsi qu'à l'ensemble des membres de votre communauté :

- Participation active à la stratégie énergétique 2050
- Réduction significative de votre facture d'électricité
- Optimisation du rendement de votre installation solaire





UNE SOLUTION COMPLÈTE ET MODULABLE

Groupe E met ses forces et son expérience au profit de votre projet : Smart Solar est une solution modulable qui s'adapte à vos besoins pour vous garantir le meilleur service. Contactez nos spécialistes pour une offre sans engagement.



Pack First

Décompte de consommation

CHF **5.75/mois**
ou CHF 69.-/an

Prix par compteur*, hors TVA

Groupe E se charge de la gestion complète des données de consommation d'électricité de votre communauté d'autoconsommation. Notre décompte par membre vous permet d'établir vos factures. Nos compteurs répondent aux exigences légales. En plus du prix de l'abonnement mensuel, des frais de mise en service d'un montant de CHF 200.- vous seront facturés pour la mise en place de la prestation.



Pack Comfort

Pack First + Facturation

CHF **9.90/mois**
ou CHF 118.80/an

Prix par compteur*, hors TVA

En plus du décompte, vous bénéficiez d'un service de facturation et d'encaissement pour chacun des membres de votre communauté d'autoconsommation. De plus, notre service client répond à toutes les questions de vos membres. En plus du prix de l'abonnement mensuel, des frais de mise en service d'un montant de CHF 200.- vous seront facturés pour la mise en place de la prestation.



Pack Plus

Installation photovoltaïque avec/sans Pack Comfort

Sur demande

Du concept à la maintenance, Groupe E Connect est votre partenaire de confiance en ce qui concerne les installations photovoltaïques.

Optez pour un service global pour plus de sérénité.



Pack Extra

Projets photovoltaïques d'envergure financés par Groupe E

Sur demande

Vous êtes une régie, une collectivité, une PPE ou un propriétaire immobilier?

Contactez-nous pour obtenir une offre de financement pour votre installation photovoltaïque.

*Consommation <100'000 kWh, sans mesure de la puissance par compteur

TÉMOIGNAGE

Bernard Clivaz

Président de la Société Coopérative d'Habitation Champ des Fontaines

« Prendre en charge la facturation, l'encaissement et l'ensemble des tâches de gestion qui en découlent pour nos 285 sociétaires-locataires était tout simplement impossible avec notre structure actuelle. Groupe E nous a proposé les options adaptées à nos besoins et nous avons opté pour le produit Smart Solar qui répond entièrement à nos attentes. »

450'000 kWh

PRODUCTION ANNUELLE
APPROXIMATIVE PRÉVUE

1'084'000 kWh

CONSOMMATION
ANNUELLE EN 2016

285

SOCIÉTAIRES-
LOCATAIRES



Pour plus d'informations, contactez notre support de vente
au **026 352 51 21** ou par e-mail à **vente@groupe-e.ch**

Groupe E SA

Route de Morat 135 | T 026 352 51 21
1763 Granges-Paccot | F 026 352 51 99
www.groupe-e.ch | vente@groupe-e.ch